



RÉPUBLIQUE TOGOLAISE



NATIONS
UNIES
TOGO



RAPPORT ANNUEL

2019- 2020

Table des matières

PRÉFACE	3
L'ÉQUIPE DE PAYS	4
PRINCIPAUX PARTENAIRES DE L'ÉQUIPE DE PAYS	6
OBJECTIFS 2019-2020 DU CADRE DE COOPÉRATION	7
CHAPITRE 1 : ÉVOLUTION DU CONTEXTE NATIONAL ET RÉGIONAL	7
CHAPITRE 2 : RÉPONSE SOCIO-ÉCONOMIQUE À LA PANDÉMIE DE COVID-19	10
CHAPITRE 3 : CONTRIBUTIONS DES NATIONS UNIES AUX PRIORITÉS NATIONALES	11
3.1. Aperçu des résultats du cadre de coopération	11
3.1.1. Employabilité et croissance inclusive	11
3.1.2. Environnement durable et changement climatique	11
3.1.3. Capital humain et accès aux services sociaux de base	12
3.1.4. Institutions efficaces, gouvernance et cohésion sociale	12
3.2. Priorités, résultats et produits du cadre de coopération	12
3.3. Progrès nationaux pour atteindre les laissés-pour-compte	17
3.3.1. Enfants	17
3.3.2. Personnes handicapées	18
3.3.3. Réfugiés et Migrants	18
3.3.4. Jeunes	18
3.3.5. Personnes âgées	18
3.3.6. Personnes vivant avec le VIH	18
3.4. Financement de l'Agenda 2030	19
3.5. Cohérence, efficacité et efficience des Nations unies	20
3.6. Contraintes, défis et opportunités	21
3.7. Aperçu financier et mobilisation des ressources	22
CHAPITRE 4 : LES PRIORITÉS DES NATIONS UNIES POUR 2021	23
4.1. Renforcement de la planification stratégique et des partenariats	23
4.2. Appuis à la mise en œuvre de la feuille de route	23
PRINCIPALES ABREVIATIONS	25

PRÉFACE

Suite à la résolution 72/279 de l'Assemblée Générale sur le repositionnement du système de développement des Nations Unies adoptée en mai 2018, le système des Nations Unies au Togo a changé sa façon de travailler pour plus d'efficacité, plus de cohérence, et plus d'alignement avec les priorités nationales et les besoins des groupes cibles.

C'est dans ce contexte que le gouvernement et le système des Nations Unies ont signé en décembre 2019 le plan cadre de coopération pour le développement durable (CCD) aligné sur les priorités nationales et l'Agenda 2030 pour le développement durable. Le CCD est d'abord un outil de transparence et de redevabilité avec des mécanismes de gouvernance conjoints regroupant les agences des Nations Unies, le gouvernement et les partenaires.

Le présent rapport qui couvre les réalisations de la période 2019 - 2020 répond à cette exigence de redevabilité.

Compte tenu de la pandémie de la COVID-19, le Système des Nations Unies a adopté des approches très flexibles qui ont permis le développement de trois plans de réponse portant respectivement sur le secteur de la santé, sur les questions humanitaires et sur les impacts socioéconomiques. Pour la mise en œuvre de ces plans, les agences du Système des Nations Unies ont réorienté environ le quart des ressources disponibles vers l'accompagnement de la réponse nationale aux impacts socioéconomiques de la pandémie sur les groupes les plus à risque d'être laissés pour compte dont les enfants, les jeunes, les femmes, les personnes vivant avec le VIH et la tuberculose, les handicapés, les réfugiés, les prisonniers...

Année de défis sanitaires, 2020 a été aussi pour les Nations Unies une année de dialogue et de questionnement sur le monde au-delà de l'horizon 2030 à l'occasion de son 75ème anniversaire. Le Système des Nations Unies a ainsi pu recueillir les attentes, les peurs et les espoirs des

Togolaises et Togolais à travers une série de dialogues multi-acteurs et intergénérationnels et un sondage rapide ayant enregistré plus de 42 000 réponses sur l'ensemble du territoire.

Malgré le contexte de la pandémie de la COVID-19, les Agences, Fonds et programmes des Nations Unies ont continué à travailler à la mise en œuvre des interventions sur les quatre axes stratégiques du CCD.

Compte tenu des contraintes imposées par la crise sanitaire et en prenant en compte les défis et les opportunités, le Gouvernement a adopté une feuille de route sur la période 2020-2021. Cette feuille de route vise à faire du Togo, un Pays de cohésion et de paix, ainsi qu'une Nation moderne, avec une croissance économique inclusive et durable. Cette vision nationale s'articule autour de trois axes stratégiques à savoir : (i) Renforcer l'inclusion et l'harmonie sociales et consolider la paix ; (ii) Dynamiser la création d'emplois en s'appuyant sur les forces de l'économie ; et (iii) Moderniser le pays et renforcer ses structures. Pour son opérationnalisation, elle se décline en dix (10) grandes ambitions autour de trente-six (36) projets et six (06) réformes prioritaires. Cette nouvelle feuille de route du gouvernement présente de nouvelles opportunités de partenariat et est un élément catalyseur au cours de la décennie d'actions en faveur des objectifs de développement durable (ODD).

C'est l'occasion de remercier le gouvernement togolais et tous les partenaires nationaux et internationaux, ainsi que les communautés à la base pour leur investissement aux côtés des Nations Unies pour l'avancement de l'agenda pour le développement durable.

Le Système des Nations Unies poursuivra son accompagnement au Gouvernement dans les actions de riposte contre la COVID-19, le renforcement de la résilience et la relance économique post-COVID.

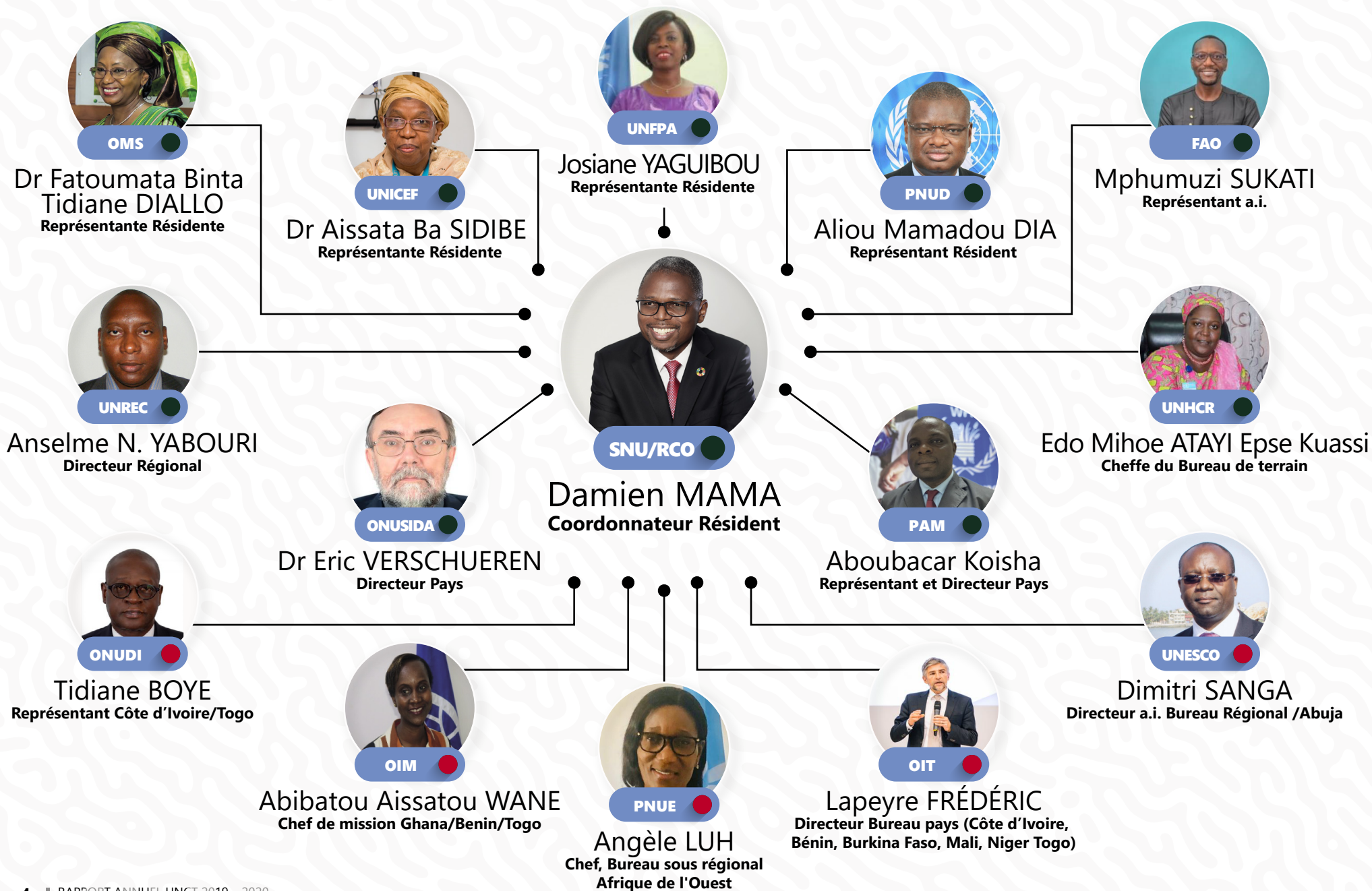


Sandra Ablamba Johnson
Ministre, Secrétaire Général de la Présidence de la République

DAMIEN MAMA
Coordonateur résident du Système des Nations Unies

L'ÉQUIPE DE PAYS

● R : Agence résidente ● NR : Agence non résidente





NATIONS UNIES TOGO



PRINCIPAUX PARTENAIRES DE L'ÉQUIPE DE PAYS

L'appui du Système des Nations Unies au Togo est soutenu par des partenaires financiers et des partenaires de mise en œuvre. On note parmi les partenaires financiers du Système des Nations Unies : l'Union Européenne, le Japon, la France, l'Inde, les USA, le DFID, le Canada, la Corée du Sud, le Japon, l'Allemagne, le Fonds Mondial pour l'Assainissement, le GAVI, le Fonds Global pour l'environnement, le Fonds pour la Consolidation de la Paix, la BAD, le FIDA et la Banque Mondiale. Les partenaires de mise en œuvre proviennent du gouvernement, du parlement, des universités et de la société civile.

Figure 1 : Les partenaires des Nations Unies au Togo

DOMAINES PRIORITAIRES	AGENCES	PARTENAIRES FINANCIERS	PARTENAIRES D'EXÉCUTION
Employabilité, croissance économique durable et inclusive	UNDP, UNHCR, UNIDO, UNESCO, IOM, WFP, FAO, ILO	<p>2019 FIDA, PBF, Projet TC/BIT, USA</p> <p>2020 FIDA, SDG-F, Projet TC/BIT, GIZ, UE, USA</p>	<p>Ministères : Industrie, Tourisme, Affaires étrangères, Agriculture, Action sociale, Santé, Développement à la base, Environnement, Education, Planification.</p> <p>Autres : ANADEB, ANPE, ANPGF, ANVT, APBEF, APRODAT, CCIT, CNAR, CNJ, CNSS, CPCA, CTOP, Chambre de métier, Conseil permanent des chambres d'agriculture, CSTT, DGE, DGT, DOE, DOSI, FNFFP, Green Village Foundation, HAUQUE, ITRA, PNPER, MIFA, UL, UK, Patronat, OSC, Observatoire de l'emploi, PASA, PRADEB</p>
Gestion durable de l'environnement et des ressources naturelles	UNDP, UNESCO, WFP, FAO	<p>2019 BAD, GEF/FEM</p> <p>2020 BAD, DFID, UN India Development Partnership Fund, GEF/FEM, SDGF, UNICEF Humanitarian action, EMOPS, SHF, USAID,</p>	<p>Ministères : Eau, Agriculture, élevage, pêche, Protection civile, Environnement, Planification, Mines, Energie</p> <p>Autres : ADH, ANGE, ANPC, CRT, DE, DRAPA/S, DSID, ESA, FAIEJ, FENUCOPETO, ICAT, MEDDPN, UL, UK, Plateforme régionale RRC.</p>
Capital humain et accès équitable aux services sociaux de base de qualité	UNAIDS, UNDP, UNFPA, UNHCR, UNICEF, UNESCO, WHO, WFP, ILO	<p>2019 Comité français pour l'UNICEF, GIZ, AFD, Fonds Canadien pour l'UNICEF, Global Water Sanitation and Hygiene, UNOPS New York, GSF, GAVI, Corée, UNICEF Natcom Français, Education thematic Pool, Fonds Koika, Japan Committee for UNICEF, United States Fund for UNICEF, MUSKOKA, Partenariat Mondial pour l'éducation, PBF, UNESCO/ projet CapED, FONDS Thématiques VIH, USA CDC, USAID, BM</p> <p>2020 DFID, BIT Projet TC/DEVCO, BAD, UNFPA Supplies, Fonds Koika, UNOPS New York, Projet CapED/UNESCO, United States Fund for UNICEF, Education Thematic Pool, Republic of Korea, Fonds UBRAF, GAVI, Partenariat Mondial pour l'éducation, Norvege, Japan Committee for UNICEF, MUSKOKA, TAKEDA, PBF, GAC Canadan, USA CDC, USAID,</p>	<p>Ministères : Planification, Santé, Eau, Travail, Agriculture Education, Enseignement technique et professionnel, Développement à la base, Protection Sociale</p> <p>Autres : FD, APE, C4D, CCM, CNPPS, COGEP, COGERES, Comité Interministériel de lutte contre la traite des personnes, DAENF, DAEP, DCM, DECC, DEPP, DESR, DFPA, DG protection sociale, DGAENF, MASPFA, DGAS, DHAB, DI, DN, DPS, DPSE, DPV, DRAEP, DRE, DSC, DSME, DSIUR, DSJA, DSMI PF, Direction des Formations, Div SJA, ICAT, DSCPA, SP CNLS, DSID, RAS+, Plateforme multisectorielle de la nutrition, DGPS, Plateforme des OSC, PNLS, PNLP, DMNT, ETD, MIFA, Plateforme des OSC, Plan international, OSC</p>
Institutions efficaces, gouvernance et cohésion sociale	UNDP, UNFPA, UNICEF, ILO, OIM	<p>2019 MUSKOKA, PBF, UE, GIZ, USA</p> <p>2020 DFID, PBF, UE, Fonds japonais pour l'UNICEF, Fonds Canadien pour l'UNICEF, GIZ, USA, Corée</p>	<p>Ministères : Planification, Sécurité, Éducation, Défense, Économie, Justice, Affaires étrangères, Administration territoriale, Actions sociales, Développement à la base, Droit de l'Homme, Fonction publique</p> <p>Autres : Assemblée Nationale, Conseil Économique et Social, Médiateur de la République, CENI, Cour des comptes, CNDH, HAPLUCIA, HCRRUN, HAAC, Barreau, CACIT, CCNE, CDFDH, CFPJ, CIPLEV, CONSCREMA, Communes, FODDET, GF2D, INSEED, JVE, les radios communautaires, WANEP, UL, UK, SEDH, ROADDH, REFED, Plateforme VIH, DGPD, DRPAT, RESOKA, OSC, OTR, ACAT, ARMP, Amnesty International,</p>

OBJECTIFS 2019-2020 DU CADRE DE COOPÉRATION

Le Cadre de Coopération pour le Développement (CCD) est axé autour de quatre axes stratégiques alignés sur les priorités nationales : i) l'employabilité et la croissance économique inclusive, ii) la durabilité environnementale, iii) la protection sociale et l'accès aux services sociaux de base et (iv) la gouvernance et la cohésion sociale.

Pour son appui spécifique à la riposte nationale contre la COVID-19, le système des Nations Unies a élaboré un programme Cadre pour le relèvement socioéconomique (SERP) afin d'aider le Togo à amoindrir les conséquences néfastes de la pandémie sur les populations les plus vulnérables.

Priorité stratégique 1 : Employabilité, croissance économique durable et inclusive

En 2019 et 2020, les actions prioritaires sous cet axe sont orientées vers l'amélioration de l'accès aux services financiers et aux marchés, le développement des chaînes de valeur dans les domaines de l'agriculture, de l'industrie et des services ; l'amélioration de l'offre de formation technique et professionnelle ; le renforcement de l'employabilité des jeunes avec la mise en place d'incubateurs ; la mise en place d'un système opérationnel d'information sur le marché de travail. Des appuis sont également envisagés pour limiter l'impact de la COVID-19 sur le marché du travail ainsi que l'élaboration et la mise en œuvre de la stratégie nationale de financement du développement. Les interventions envisagées sous les piliers 3 et 4 du SERP, en lien avec le présent effet ciblent prioritairement les travailleurs du secteur informel, les agriculteurs et les pêcheurs.

Priorité stratégique 2 : Gestion durable de l'environnement et des ressources naturelles

Au cours de la période, le SNU a prévu le renforcement des capacités techniques des collectivités territoriales et des communautés en matière de gestion des déchets ménagers, des ressources naturelles et l'accroissement de leur résilience ; l'amélioration de l'accès aux énergies renouvelables et aux technologies alternatives et l'accompagnement des populations des zones rurales dans l'adoption de bonnes pratiques de gestion durable des terres et des forêts. Pour pallier les effets de la COVID-19 sur la chaîne alimentaire, des actions ont été entreprises pour protéger les moyens d'existence des acteurs majeurs du processus d'approvisionnement, notamment les agriculteurs (trices), les pêcheurs et les transformateurs (trices).

Priorité stratégique 3 : Capital humain et accès équitable aux services sociaux de base de qualité

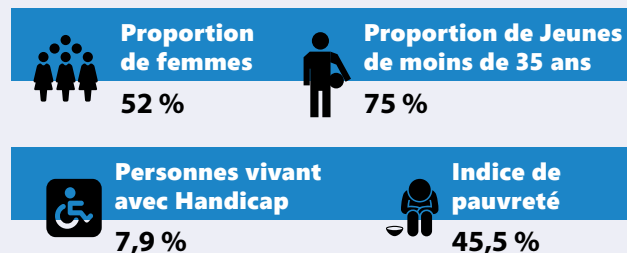
Sous cet axe, le SNU a planifié de renforcer les institutions publiques en vue d'une éducation inclusive et de qualité ; améliorer et rendre inclusifs les mécanismes de protection sociale ; améliorer la qualité et l'accès aux services essentiels de santé ; renforcer la prévention auprès des jeunes et les efforts en vue de l'élimination de la transmission du VIH de la mère à l'enfant. D'autres interventions visaient également l'accès accru aux services d'eau potable,

d'assainissement et d'hygiène ; ainsi que l'amélioration des services de nutrition et la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

Priorité stratégique 4 : Institutions efficaces, gouvernance et cohésion sociale

Les prévisions en termes d'interventions envisagées par le SNU de concert avec le Gouvernement visent le renforcement du système national de production des données, le renforcement des capacités des institutions de promotion des Droits de l'Homme et l'accès à la justice, l'amélioration de la redevabilité à travers l'appui aux organisations de la société civile, le soutien au processus de décentralisation et de développement local et le renforcement du système d'état civil pour un meilleur accès aux documents d'identité. D'autres interventions prévues sur la période ont trait à la consolidation de la paix, au rapprochement des services publics et à l'établissement de partenariats stratégiques en vue de l'amélioration du financement des Objectifs du développement durable.

CHAPITRE 1 : ÉVOLUTION DU CONTEXTE NATIONAL ET RÉGIONAL



1 INSEED, Cartographie de la pauvreté au Togo, 2017

En 2019 et 2020 le gouvernement a poursuivi les mesures de décrispation politique et de renforcement de la cohésion sociale. Les élections locales organisées en juin 2019, suivies de l'installation des maires élus dans les 117 communes ont permis la poursuite du processus de décentralisation visant la participation des populations au développement de leurs localités et la réduction des disparités régionales. En février 2020 s'est tenue l'élection présidentielle reconnue par les observateurs internationaux comme pacifique et transparente. En janvier 2019, une femme a été élue, pour la première fois, à la tête de l'Assemblée Nationale Togolaise. De même, en octobre 2020, une femme a été nommée Premier ministre pour la première fois au Togo et a formé un gouvernement composé de plus de 35% de femmes.

En matière de gouvernance, le Togo a poursuivi ses progrès et a gagné, en 2019, cinq (05) places dans le classement de l'Indice de Gouvernance Mo Ibrahim passant de 49,5 à 50,1. Ce progrès est obtenu grâce à l'amélioration de ses performances en matière de « Sécurité » et de « Développement humain » avec un IDH qui passe de 0,510 à 0,515. Il demeure néanmoins quelques défis dans les catégories « participation, droits et inclusion » et « fondements des opportunités économiques ».



Image 1: Plage de Lomé

D'après l'évaluation des politiques et institutions nationales en Afrique de la Banque mondiale (CPIA 2020), le Togo a continué l'amélioration de ses politiques socio-économiques et de ses institutions, avec un score de 3,3 points en 2019, au-dessus de la moyenne des pays d'Afrique subsaharienne. Ses progrès sont relatifs à la qualité de la gestion budgétaire et financière, l'efficacité dans la mobilisation des recettes et l'équité dans l'utilisation des ressources publiques. De même, le pays a connu une amélioration notable du climat des affaires avec plus de 50 places gagnées dans le classement Doing Business entre 2017 et 2020.

Cependant les progrès économiques et sociaux sont mis à mal par la pandémie de la Covid-19 dont les conséquences risquent d'affecter le taux de pauvreté qui s'était réduit de 51,3 % en 2017 à 45,5 % en 2019. La pandémie a mis en exergue des défis en termes de (i) renforcement de la résilience du système sanitaire, (ii) renforcement du système de protection sociale, (iii) renforcement de la digitalisation, de l'enseignement et de l'administration.

La pandémie a également eu des impacts sur le plan économique, suite à la fermeture des frontières et autres restrictions de mouvements. Ces impacts ont pesé sur tout le système productif, notamment toutes les petites entreprises informelles qui constituent la majorité du tissu économique. Au premier trimestre 2020, 92 %¹ des entreprises avaient déjà enregistré une baisse de leurs chiffres d'affaires. Si certains secteurs sont affectés de façon transitoire par la distanciation physique imposée (Construction, Transport...), d'autres secteurs pourvoyeurs d'emplois ont été

durablement touchés (Tourisme, Arts et divertissements) et certains, tels que l'agriculture d'exportation et les industries, sont confrontés à la nécessité d'une transformation structurelle pour s'adapter au choc au niveau sous-régional et mondial.

Bien que le Gouvernement ait pris des mesures de stabilisation de l'économie par le soutien aux entreprises et à la consommation des ménages, le taux de croissance du PIB qui s'était établi à 5,3 % en 2019 est évaluée entre 0 et 1 % en 2020.

Sur le plan sécuritaire, le Togo jusque-là épargné par les incidents extrémistes et terroristes qui secouent l'Afrique de l'ouest, est de plus en plus vulnérable aux infiltrations de groupes radicaux, avec une augmentation des activités terroristes aux frontières sud du Burkina Faso, au Bénin (enlèvement dans le parc de Pendjari), et au Ghana (arrestations de présumés terroristes). La région des savanes du Togo est frontalière aux régions de l'Est et du Centre-Est du Burkina qui ont connu une recrudescence d'attaques attribuées à des groupes extrémistes violents actifs au Sahel.

Tous ces défis identifiés par les autorités nationales ont induit une redéfinition des priorités nationales à travers une stratégie nationale : la Feuille de route gouvernementale Togo 2025. Celle-ci s'articule autour de 03 axes stratégiques à savoir : (i) Renforcer l'inclusion et l'harmonie sociales et garantir la paix ; (ii) Dynamiser la création d'emplois en s'appuyant sur les forces de l'économie ; (iii) Moderniser le pays et renforcer ses structures. Ces axes stratégiques sont déclinés en 10 ambitions, 36 projets et 6 réformes prioritaires.

1 Effets de la crise sanitaire liée au Covid 19 sur les activités des entreprises du secteur privé Togolais, Université de Lomé, INSEED, Mai 2020

Tendances clés du développement et questions émergentes

Jusqu'au choc de la pandémie

✓	Un taux de croissance du PIB en hausse : de 4,9 % en 2018 à 5,3 % en 2019 ²	Un taux de pauvreté qui continue de baisser : de 51,3 % en 2017 à 45,5 % en 2019	Une amélioration du climat des affaires : + de 50 places gagnées dans le classement Doing Business entre 2017 et 2020	De bons indicateurs dans l' éducation : Taux d'achèvement du primaire de 86,3 % en 2019 et 87 % en 2020
!	L' indice de Gini était de 0,427 en 2018	91,6% des emplois sont dans l'informel et 74,7 % sont considérés comme des emplois vulnérables ³	Santé : insuffisance du personnel soignant et inégalité dans la répartition géographique ⁴	Education : Taux d'achèvement du primaire pour les enfants handicapés 48 % en 2017 ⁵

Avec la pandémie de COVID-19,

des conséquences à court, moyen et long terme sur les capacités du pays à financer le développement :

- Baisse des ressources de l'état : recul de 7 % de la Loi de finances 2021 par rapport à la LF rectificative 2020
- Baisse des capacités de financement du secteur privé
- Baisse de l'aide publique au développement

La pandémie de COVID-19 a mis en évidence :

- La nécessité de renforcement du système sanitaire ;
- La nécessité de renforcement du système de protection sociale ;
- Le besoin de renforcement de la digitalisation, de l'enseignement et de l'administration ;
- La dynamique du capital humain en lien avec la problématique de l'emploi et du revenu ;
- La nécessité de promouvoir une production agricole locale durable, un raccourcissement des chaînes d'approvisionnement et une meilleure intégration des marchés sous-régionaux.



Image 2: Dispositif de prise en charge des cas de COVID-19 au CHR Lomé Commune

2 Situation économique au Togo - Août 2020_Banque Mondiale

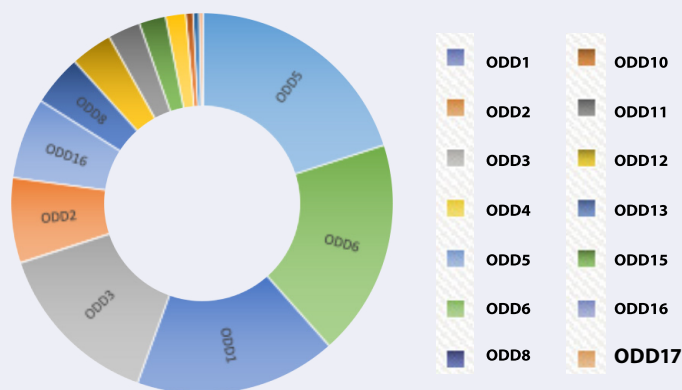
3 Autorités togolaises (ERI-ESI), Togo 2017

4 4,5 personnels pour 10 000 habitants la région des Savanes, et 16,1 personnels pour Lomé-Commune, contre une norme des 23 personnels pour 10 000 habitants recommandée par l'OMS (Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique 2018, 2019).

5 Disability gaps in educational attainment and literacy-Banque Mondiale, 2017

CHAPITRE 2 : RÉPONSE SOCIO-ÉCONOMIQUE À LA PANDÉMIE DE COVID-19

Figure 2 : ODD couverts par les interventions du programme-cadre de résilience et de relèvement (SERP)



Les résultats significatifs enregistrés par les Nations Unies Togo sont relatifs :

- à la mobilisation des ressources et de partenariats au bénéfice du pays (impact sur les ODD 3,17) ;
- à la fourniture des analyses pertinentes pour influencer les politiques publiques (impact sur l'ODD 10) ;
- à l'appui direct pour mitiger la crise et contribuer à l'atteinte des ODD (impact sur les ODD 1, 2, 3, 4, 6),
- aux mesures de renforcement de la résilience (impact sur les ODD 8, 10).

Quelques contributions de l'ONU au plan de contingence national :

- Fourniture d'équipements aux centres de prise en charge
- 3 ambulances médicalisées et 3 cliniques mobiles acquises
- Déploiement de personnels de santé (sages-femmes, médecins)
- 242 500 personnes vulnérables ont bénéficié d'une aide alimentaire et nutritionnelle d'urgence
- Appui aux entreprises pour la vente en ligne de produits de première nécessité
- Au moins 2 millions de personnes, dont des femmes et des enfants, ont bénéficié de kits de protection individuelle pour le respect des mesures barrière et l'hygiène
- Maintien de 238 000 enfants dans le système éducation et retour à l'école de 134 744 élèves dont 65 326 filles
- 20 % des réfugiés ont bénéficié de transfert de cash

(i) Les Nations-Unies ont appuyé l'élaboration et la mise en œuvre du plan de préparation et de réponse nationale à la pandémie de la COVID-19. Les appuis ont permis entre autres la continuité des services de santé particulièrement ceux liés à la santé maternelle, néonatale et infantile.

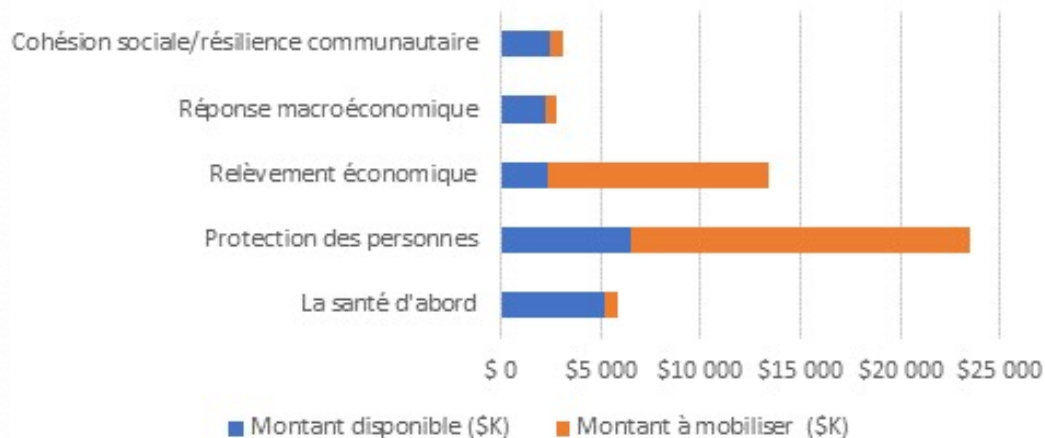
(ii) Les Nations Unies ont financé et appuyé des analyses importantes pour aider à la prise de décision gouvernementale (Analyse de l'impact socio-économique de la COVID-19 sur les populations vulnérables / Étude de l'impact sur l'emploi et le secteur informel / Étude de l'impact sur le secteur agricole, sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle, Étude de l'acceptabilité des mesures COVID-19 au sein de la population,...). Sur la base de ces études, le Gouvernement a pris diverses mesures pour (i) mitiger l'impact de la COVID sur les populations les plus vulnérables dont le programme de transferts monétaires NOVISSI, (ii) soulager les entreprises notamment les plus exposées aux conséquences de la crise (suspension des pénalités pour retard ou non paiement des impôts, réduction du taux de TVA de 18 % à 10 % pour les secteurs de l'hôtellerie et de la restauration...), (iii) accompagner le secteur agricole pour soutenir la production et promouvoir l'auto-suffisance alimentaire, (iv) soutenir la consommation, la production et la sauvegarde de l'emploi (réduction du prix du carburant, contrôle de prix pour les denrées les plus consommées,...) etc.

(iii) Au pic de la pandémie, les Nations Unies ont apporté un appui humanitaire pour les activités d'urgence, relatives à la prévention, la surveillance, la prise en charge, la communication et le renforcement des formations sanitaires. Les agences ont alloué plus de 7 millions de dollars sur ce volet d'urgence, réalisés en termes d'intrants équipements, fournitures, protocoles, expertise,... contribuant à contenir/lutter contre la pandémie et maintenir les services et l'accès à la santé aux niveaux national, régional et local.

Une aide alimentaire et nutritionnelle a également été apportée à un total de 242 463 personnes. Les bénéficiaires sont des personnes vulnérables, notamment les familles d'écoliers qui bénéficiaient du programme d'alimentation scolaire avant la fermeture des écoles, les familles des personnes en quarantaine, les membres des ménages de 3 000 patients atteints du VIH et de la tuberculose sous traitement dans les zones les plus touchées par l'insécurité alimentaire, des personnes handicapées vulnérables et autres personnes touchées par des chocs naturels fréquents dans les régions des Savanes, de la Kara et Maritime.

Par ailleurs, au sein d'une économie togolaise qui repose essentiellement sur l'emploi agricole (plus de 60 % du total des emplois), la question de la disponibilité des intrants était cruciale pour la campagne agricole dans le contexte de la COVID-19, avec un risque important sur la productivité et le revenu des ménages ruraux vulnérables. Dans ce cadre, les Nations Unies ont apporté des appuis décisifs, notamment, en intrants (semences améliorées de riz, maïs et soja) à plus de 5 000 petits producteurs ainsi que du matériel et des intrants agricoles à plus de 2 700 personnes touchées par les inondations. Les Nations Unies ont également soutenu la formation sur les bonnes pratiques de production agricoles, en sensibilisation (plus de 10 000 agriculteurs dans le cadre de la lutte contre la chenille légionnaire d'automne qui attaque le maïs). Le soutien des Nations Unies a ciblé aussi les chaînes de valeur au niveau local (femmes transformatrices de poissons, de karité, de néré, dans la région Maritime par ex.). A travers l'initiative ProMIFA, les Nations Unies accompagnent l'État Togolais dans le développement des filières riz, maïs, volailles et produits maraîchers qui a déjà permis à près de 20 000 jeunes et femmes d'être initiés à l'entrepreneuriat et à la gestion des entreprises et coopératives agricoles.

Figure 3 : Ressources de mise en œuvre du programme-cadre de résilience et de relèvement (SERP)



CHAPITRE 3 : CONTRIBUTIONS DES NATIONS UNIES AUX PRIORITÉS NATIONALES

3.1. Aperçu des résultats du cadre de coopération

3.1.1. Employabilité et croissance inclusive

Les interventions des agences des Nations Unies ont mis l'accent sur 3 dimensions primordiales à la création et au maintien de l'emploi au Togo, à la croissance de la production et à l'accroissement durable des revenus de cibles vulnérables:

- La formation professionnelle, notamment dans les domaines de l'agriculture durable et de la pêche, avec pour cibles privilégiées les femmes et les personnes en situation de vulnérabilité. Il s'agit par ce biais d'accompagner les efforts du gouvernement vers une production et une consommation locale durable et de qualité, mais aussi de réduire les inégalités dans le monde rural où des distorsions persistent sur les revenus en fonction du genre. Par ailleurs, les formations initiées et appuyées touchent aussi à la normalisation et à la certification pour renforcer l'accessibilité des entreprises et de la production locale aux marchés sous-régionaux et internationaux.
- L'entrepreneuriat, avec des actions concrètes de facilitation de l'environnement (incubateur), d'appui direct à la création et à la gestion d'entreprise, majoritairement par des jeunes, ce qui a permis de créer et de maintenir des emplois, malgré le contexte de la COVID-19 et de stimuler l'esprit d'entreprise au sein des communautés bénéficiaires.

- L'appui aux politiques nationales, notamment par des études et analyses qui ont permis dans le contexte de la COVID de mesurer les effets sur les entreprises du secteur privé, sur l'emploi informel, et d'éclairer la décision ainsi que l'action publique quant aux mesures d'accompagnement et de mitigation. Un système d'information national sur le marché du travail a également été mis en place et permet une disponibilité d'informations nécessaires à toute planification de politique de promotion de l'emploi.

3.1.2. Environnement durable et changement climatique

L'accent a été mis sur l'agriculture durable, la préservation de

l'environnement et l'accès à l'énergie verte par les populations

rurales. Il est entre autres important de noter les progrès en termes :

- d'information avec la disponibilité de données actualisées sur le phénomène des changements climatiques et les risques de catastrophes ;

- de vulgarisation des bonnes pratiques à travers l'amélioration de l'exploitation des ressources naturelles des forêts et des services écosystémiques par la production d'intrants écologiques et organiques et la gestion intégrée de la fertilité des sols dans des dizaines de villages ;

- d'augmentation des surfaces de forêts communautaires, de plantations communautaires et de développement de créneaux tels que l'apiculture, participant ainsi à la création de revenus durables pour des populations vulnérables, notamment les femmes, et à la conservation d'essences menacées de disparition ;
- d'accroissement de l'utilisation de l'énergie solaire au niveau communautaire.



Image 3 : Étang Piscicole dans l'écovillage de Dononmadé, préfecture de Yoto

3.1.3. Capital humain et accès aux services sociaux de base

Sur ce volet, les interventions ont été non seulement orientées sur la réponse sanitaire et sociale à la COVID, mais ont aussi permis de maintenir une tendance positive des ODD relatifs à la nutrition, la protection sociale, l'éducation, l'eau et l'assainissement.

Ainsi, les moyens mis en œuvre ont permis de soutenir le Gouvernement à améliorer, entre autres indicateurs :

- Le taux d'achèvement au primaire qui est passé de 86,3 % en 2019 à 87 % en 2020
- La prévalence contraceptive moderne de 20,40 % en 2017 (enquête MICS) à 23,1 % en 2020 (estimation Track 20 de FP 2020) .
- Le pourcentage de femmes enceintes vivant avec le VIH sous ARV qui a progressé de 66 % en 2018 à 82 % en 2019.
- La disponibilité et l'utilisation des fonctions essentielles de base SONU (92 % en 2020 contre 61 % en 2018 pour la disponibilité et 55 % en 2020 contre 21,6 % en 2019 pour l'utilisation).

Les appuis apportés dans le domaine de l'eau, de l'hygiène et de l'assainissement ont atteint des milliers de personnes et ont contribué à endiguer la pandémie de la COVID-19 tout en réduisant de manière significative les maladies liées aux mains sales.

3.1.4 Institutions efficaces, gouvernance et cohésion sociale

Les Nations Unies ont soutenu le Togo dans les domaines suivants : la disponibilité des données, la promotion des droits de l'homme, la consolidation de la paix et une plus grande efficacité de l'action de l'administration publique.

Les résultats obtenus incluent notamment :

- la formation de cadres nationaux en planification du développement et en statistiques, permettant ainsi de disposer d'une expertise disponible dans chaîne PPBSE ;
- une justice plus proche des citoyens avec la pleine opérationnalisation des maisons de justice (Baguida, Agoényivé, Dapaong, Cinkassé, Ketao, Kpélé, Anié, Zanguéra) ;
- la création d'un environnement favorable à la consolidation de la paix et la prévention de l'extrémisme violent à travers l'opérationnalisation des comités locaux de paix, la mise en place d'un comité transfrontalier régional d'alerte précoce et de gestion des conflits et un comité d'alerte précoce pour la prévention de l'extrémisme violent dans la Région des Savanes, permettant ainsi de garantir une meilleure gestion des conflits et la prévention de l'extrémisme violent. Un travail important de médiation au niveau local s'est poursuivi dans le cadre de l'appui aux comités locaux de paix ;
- La promotion des droits de l'homme qui met un accent particulier sur la sensibilisation à tous les niveaux (autorités locales, organisations de jeunes, société civile) sur le respect des droits et des libertés fondamentales ;
- L'appui au processus électoral, avec un accent sur la préparation des femmes candidates à la tenue des campagnes électorales. Il faut retenir, qu'au terme des élections locales, 189 conseillères municipales, 12 femmes maires et 13 femmes adjoints aux maires ont été élues parmi les femmes formées.

On notera également, la mise à disposition d'instruments juridiques importants relatifs à la décentralisation, la déontologie et l'éthique dans l'administration publique... En conformité avec l'ambition du Togo de disposer d'une administration moderne et efficace, le SNU a accompagné la finalisation de la feuille de route pour la poursuite de la réforme administrative et la stratégie de prise en compte du genre dans l'administration publique.

3.2. Priorités, résultats et produits du cadre de coopération

Employabilité, croissance économique durable et inclusive (UNDP, UNHCR, UNIDO, UNESCO, IOM, WFP, FAO, ILO)

Entrepreneuriat et formation professionnelle

- Mise en place d'un centre d'incubation national et de centres régionaux : formation, création et gestion de risque d'entreprise : 76 entreprises de jeunes incubées.
- 17 chercheurs et techniciens de l'ITRA formés sur les normes ISO 19011 et ISO 2859 et acquisition de 3 normes au profit de l'ITRA : capacités des techniciens de laboratoire renforcées en analyse qualité, normes et accès aux marchés internationaux.
- Un document de référence pour la mise en place d'un cadre national de certification dans le domaine de la formation professionnelle, élaboré avec l'implication des cadres nationaux.
- Des études réalisées sur l'impact de la COVID-19 sur les entreprises du secteur privé ainsi que les dispositifs de santé et de sécurité au travail dans les entreprises.
- Un système d'information national sur le marché du travail est mis sur pied : disponibilité d'informations utiles pour une meilleure planification des politiques en matière d'emploi, de migration, etc.
- 58 entreprises sont formées et appliquent les normes internationales de qualité dans leurs exercices commerciaux.
- 196 entreprises (dont 118 jeunes entreprises) ont été soutenues et ont pu exercer leurs activités malgré le contexte de pandémie à la COVID-19.
- 10 business plans développés dont 5 ayant obtenu le financement.
- 394 personnes en situation de vulnérabilité (réfugiés et 113 migrants) ont été accompagnées pour la formation professionnelle ou la création de microentreprise.
- Renforcement des capacités de 35 cadres nationaux pour la production des ressources numériques d'enseignement et d'apprentissage de même que l'élaboration de 02 documents cadres pour l'opérationnalisation de la formation continue des formateurs de l'ETFP.
- Actualisation de la cartographie de 2 707 organisations de producteurs de produits agricoles alimentaires.
- 425 agriculteurs, maraichers et transformateurs de poissons (dont 5 réfugiés) sont formés sur des techniques améliorées et durables, adaptées à ces secteurs.
- Les capacités de 620 membres de faitière, d'organisations paysannes et de pêche ont été renforcées sur les techniques de transformation (produits de pêche, manioc, miel, beurre de karité, arachide, noix de cajou, néré, chocolat, savon et potasse,...), la gestion des coopératives et la bonne gouvernance.
- Un accord signé pour la mise en terre de 7 500 pieds de palétuviers.
- 120 femmes ont eu leurs capacités renforcées en leadership, plaidoyer et communication.

Organisation et solidarité des entrepreneurs agricoles

« A travers l'approche caisse de résilience de la FAO, nous avons été organisés en Associations villageoises d'épargne et de crédit (AVEC), et nous avons appris à faire de petites cotisations hebdomadaires, qui sont en réalité des parts de 200 à 500 FCFA que nous achetons, chacun pouvant acheter jusqu'à cinq parts à chaque rencontre. Pour cette campagne agricole notamment, avec ces petites épargnes que nous faisons à chaque réunion, nous n'avons plus eu besoin d'aller contracter des crédits auprès des microfinances. Dans notre groupe, chaque membre de notre AVEC a bénéficié jusqu'à hauteur de 900 000 FCFA, à la fin du cycle. Cela a permis d'acheter les intrants pour démarrer les cultures. Le reste des cotisations d'un montant de 1 300 000 FCFA a été déposé dans une institution de microfinance comme épargne. Grâce aux Nations Unies, nous avons appris que nous pouvons nous prendre en charge nous-mêmes et nous soutenir mutuellement dans notre communauté à travers l'AVEC et nous en sommes très fiers. »

Témoignage de Mme Djandi Boudjonnè, présidente de l'AVEC Anochietikpa, qui regroupe 29 membres, dans le village de Sadori, dans la région des Savanes.



Image 4 : Accès à l'énergie solaire dans l'écovillage de Ando-Kpomey, préfecture de l'Avé

Gestion durable de l'environnement et des ressources naturelles (UNDP, UNESCO, PAM, FAO)

- Appui à l'évaluation des capacités nationales pour la prévention et la gestion des risques de catastrophe : réalisation de l'état des lieux des capacités nationales au plan juridique, institutionnel et opérationnel en matière de prévention et de réponse aux risques de catastrophe.

- 84 experts nationaux sont formés sur les outils d'évaluation de la vulnérabilité et des impacts des risques de catastrophe sur les principaux secteurs socio-économiques, notamment la sécurité alimentaire.

- Le plan de mise en œuvre des contributions déterminées au niveau national est élaboré et l'étude sur l'analyse cartographiée des zones agroécologiques et des bassins de concentrations des populations du Togo, réalisé : des données actualisées sur le phénomène des changements climatiques et des risques de catastrophes sont disponibles.

- Suite aux inondations survenues au cours de l'année 2019, le Système des Nations Unies a apporté une assistance à 3 698 ménages touchés dont 1 715 ménages bénéficiaires dans les localités des Lacs, Bas-Mono et Yoto. L'approvisionnement en eau et des actions de promotion de l'hygiène et de l'assainissement ont été assurés auprès de 31 455 personnes (16 042 femmes et 15 413 hommes) par la même occasion.



Image 5 : Distribution des vivres et non vivres aux victimes des inondations

- Les populations de 83 villages ont adopté les bonnes pratiques de gestion durable des ressources naturelles des forêts et services écosystémiques et 26 villages accompagnés dans la réalisation de nouvelles plantations communautaires.

- Plus de 220 ha de forêt ont été aménagés, restaurés, enrichis, notamment pour la conservation des essences menacées de disparition.

- Un site pilote de pépinières permanentes a été mis en place

pour la production de plus de 30 000 plants fruitiers, d'ombrage et agroforestiers dans la région des Plateaux et centrale.



Image 6: site de pépinières réaménagé à Kparatao - © FAO Togo

- Près de 77 ha de parcelles de néré, de karité et d'anacardiens ont été créés ou enrichis dans 3 régions : Savanes, Kara et Centrale.

- Près de 400 espèces animales (mammifères, poissons, reptiles, poissons, amphibiens et insectes) inventoriées en vue de la promotion des entreprises d'économie verte et une planification de l'utilisation durable des ressources à travers le zonage.

- 2 bassins de rétention et une digue d'eau construites pour le développement du maraichage.

- 232 producteurs formés et/ou accompagnés en bonnes pratiques de production d'intrants écologiques et organiques, gestion intégrée de la fertilité des sols.

- 400 membres de groupements (50 % de femmes) équipés en matériels de développement de l'apiculture.

- Appui en intrants aux producteurs vulnérables :

o 250 sacs d'engrais chimique et 12,5 kg de semences de piment au profit de 250 maraichers dont 221 femmes

o 25 tonnes de semence de maïs et 7,5 tonnes d'insecticide biologique au profit de 2 000 ménages affectés par la CLA

- Le système national de suivi de la chenille légionnaire d'automne (CLA) est mis en place et est fonctionnel :

o 5846 acteurs (producteurs et techniciens) formés et/ou sensibilisés

o 80 Champs-Ecoles CLA mis sur pied en partenariat avec l'ICAT

o Réduction du taux d'infestation de la CLA au champ de 80-90 % en 2017 à 35-40 % en 2020.

- 10 465 750 FCFA mobilisés par 434 membres dont 159 femmes en 2020 à travers la mise en place de 20 Associations villageoises d'épargne et de crédit (AVEC)

- Plus de 1 800 ménages ont accès à l'électricité à travers l'énergie solaire ou des mini-centrales électriques.

- 5 640 producteurs agricoles (dont 60 % de femmes) transforment leurs produits grâce à des plateformes multifonctionnelles solaires.

- Les inventaires de gaz à effet de serre ont été réalisés dans les secteurs de l'énergie, des déchets, des procédés industriels de l'agriculture, la foresterie et autres affectations des terres : 67 experts nationaux (11 femmes) formés sur les méthodologies GIEC (Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat).

- 13 biodigesteurs installés dans les communautés et 83 carbonisateurs sont formés aux techniques de carbonisation à faible impact sur l'environnement.

- 6 initiatives de gestion durable des déchets soutenues.

- 25 structures du secteur du froid formées aux techniques d'installation des climatiseurs au gaz R290, pour son efficacité énergétique et la protection de la couche d'ozone.

- Assistance matérielle apportée au secteur de la pêche (2 pirogues et du matériel de pêche pour la fédération des pêcheurs, Fours Chorkors au profit de 50 femmes).

Développement des Eco-villages

Pour Mme KOTO Akoesso – Habitante de l'Eco-village d'Ando-Kpomey, appuyé par le PNUD, « avec la réalisation du forage, on ne se déplace plus. Nous avons accès à l'eau à n'importe quel moment de la journée. La corvée d'eau est moins pénible pour les élèves ».

M. TETE Ablam- Président du comité villageois de développement de l'Eco-village de Donomadé) renchérit : « Avec la présence de la lumière, l'éclairage la nuit a apporté un grand changement au village. Cela facilite nos déplacements nocturnes. Nos enfants révisent facilement leurs cours ».



Image 7 : Accès à l'eau potable à Ando-Kpomey, préfecture de l'Avé

Capital humain et accès équitable aux services sociaux de base de qualité (UNAIDS, UNDP, UNFPA, UNHCR, UNICEF, UNESCO, WHO, WFP, ILO)

Education

- Validation du Plan Sectoriel de l'Education (PSE) 2020-2030 (22 juillet 2020)
- Mise en place d'un mécanisme de suivi en temps réel des indicateurs scolaires : disponibilité de données fiables en temps réel pour un meilleur suivi du système éducatif
- Enseignement de qualité offert à 101 350 enfants dont 49 628 filles (formation des enseignants, mise à disposition de matériel roulant et didactique,...)
- Mise en place d'un système d'enseignement à distance dans le contexte de la pandémie à la COVID-19 : maintien de 238 000 enfants dans le système éducatif et retour à l'école de 134 744 élèves dont 48 % de filles dans les régions des Savanes, Plateaux et Centrale.
- Appui matériel aux universités de Lomé et de Kara pour l'opérationnalisation d'un système d'enseignement à distance
- 57,44 % de taux de mise en œuvre des techniques actives par les enseignants des écoles de la préfecture pilote de Kpendjal.
- Accès à une éducation préscolaire inclusive et de qualité pour 979 enfants de 3 à 5 ans (58 % de filles) dont 12 jardins d'enfants publics construits et 30 éducateurs formés.

Protection sociale, Santé et Nutrition

- Appui à la validation technique de la Politique Nationale de Protection Sociale et à l'élaboration de son plan d'action.
- Appui à la mise en œuvre du plan national de développement sanitaire.
- Appui à la mise en place d'une stratégie Nationale de financement

de la santé vers la couverture sanitaire universelle.

- Un mécanisme d'évaluation de la qualité des soins maternels et néonataux a été mis en place dans les structures de référence.
- Capacités de 240 formations sanitaires renforcées (Formation du personnel et équipement en matériel) pour les soins du nouveau-né, soit 69 % de couverture.



Image 8 : Visite de la maternité de Bè

Aider les nouveau-nés à respirer

Ami Edem KAMASSA-DARE, 38 ans et mère de quatre enfants, sage-femme d'État travaillant à la Maternité de l'Hôpital de Bè, retient un impressionnant témoignage suite à la formation des sages-femmes sur la thématique HBB (Help Babies Breathe) qui signifie « aider les nouveau-nés à respirer ». Avant, la réanimation n'était pas du tout aisée. Mais avec notre formation en HBB, les résultats ont été incroyables. Ce que j'ai retenu après cette session, c'est de toujours tenter une réanimation sur un bébé, même déclaré mort-né. Personnellement, j'ai été confrontée à un cas de grossesse arrêtée et confirmée à l'échographie. À la naissance, le bébé ne présentait effectivement aucun signe de vie. Mais comme le corps était encore intact, j'ai dit à ma collègue de tenter la réanimation. Surprise ! À la seconde tentative, le bébé a commencé à crier. »

Ami Edem KAMASSA-DARE présente la technique « Aider les nouveau-nés à respirer »

- 90 victimes de fistules obstétricales réparées et 70 autres appuyées pour leur réintégration sociale
- Renforcement de l'offre des services de planification familiale ayant abouti au recrutement de 120 288 nouvelles utilisatrices de contraceptifs et produit 143 524 couples-années protections en 2019 et 352 765 en 2020.
- Renforcement du système d'information sanitaire par le déploiement et l'utilisation des outils de contrôle qualité, monitoring des données et suivi des tendances de la couverture vaccinale.
- Dotation des structures chargées des vaccinations en 171 réfrigérateurs dont 100 solaires.
- 1 276 903 enfants de moins de 5 ans ont eu accès aux services de supplémentation en vitamine A en 2019 lors des journées de Santé de l'Enfant.
- 709 518 enfants de 0 à 59 mois ont été vaccinés contre la poliomyélite de souche vaccinale (22 districts des régions des Savanes, de la Kara, Centrale et Plateaux) dont l'épidémie a refait surface au cours de l'année 2020 : 81 % de couverture vaccinale administrative obtenue.
- 156 595 enfants de 0 à 11 mois ont reçu 3 doses de pentavalent dans les 6 régions.

Au plan national, 100 % des districts sanitaires ont au moins 80 % de taux de couverture vaccinale en Penta 3

Situation de la couverture vaccinale au niveau national

Vaccin	Couverture vaccinale 2019	Couverture vaccinale 2020
BCG	84 %	80 %
VPI	86 %	93 %
RR1	80 %	93 %
DTC- HepB- Hib3	96 %	86 %

- Soutien au déploiement et à la continuité des activités de 1 403 ASC dans les 12 districts sanitaires des régions de la Kara et des Savanes :

- o 69 % des enfants ont accès aux interventions à haut impact en 2019, pour un taux de 79 % en 2020 dans ces régions.
- o Prise en charge adéquate pour : 46389 cas de paludisme, 24 063 cas de pneumonie, 8 836 cas de diarrhée, 4 670 enfants de moins de 5 ans atteints de malnutrition aiguë sévère.

- Assistance alimentaire à :

- o 44 992 ménages (224 960 bénéficiaires) hébergeant des enfants bénéficiaires de repas chauds à l'école
- o 3 000 ménages de PVVIH/TB (15 000 bénéficiaires)
- o 500 ménages en quarantaine liée au COVID-19 (2 500 bénéficiaires).

Démarrage de l'initiative CADE-STR (Communauté Amie des Enfants et suivi en temps réel) à Bassar

- 21 986 ménages, 13 162 enfants et 587 femmes enceintes ont été régulièrement suivis.
- 93 % des naissances enregistrées
- 96 % des enfants sont à jour pour le statut vaccinal

Renforcement des capacités des structures communautaires pour la surveillance et la recherche des contacts des personnes dépistées positif à la COVID-19

- Capacités de 360 ASC et 360 Leaders Communautaires renforcées pour la recherche et le suivi des personnes contacts ainsi que le respect des mesures barrières
- Mise sur pied d'une plateforme utilisant la technologie mobile pour la recherche et le suivi des personnes contacts
- 90 comités de veille mis sur pied dans les Régions Centrale et des Savanes
- 464 contacts et 320 voyageurs recherchés et suivis



Image 9 : Dotation des agents des postes frontières en équipements de protection individuelle

- Réalisation d'une cartographie des interventions et des intervenants en santé des personnes âgées au Togo qui a permis de : 1) de décrire le profil sociodémographique des personnes âgées au Togo, 2) de recenser les problèmes prioritaires de santé auxquelles sont confrontées, 3) de répertorier les structures qui interviennent dans leur prise en charge, 4) de décrire l'organisation de la prise en charge, et 5) de proposer des actions pour l'amélioration de leur santé au Togo
- La surveillance a été renforcée sur 14 points d'entrée à travers la collecte de données permettant de disposer d'informations sur les mouvements des voyageurs.

Eau, Hygiène et Assainissement

- Mise en œuvre du processus GLASS : analyse approfondie de la situation du WASH au Togo et élaboration d'un plan d'amélioration pour les prestations WASH et PCI dans la lutte contre les maladies épidémiques.
- Construction de latrines améliorées et mise en place de dispositifs de lavage des mains : 26 472 personnes (51 % de femmes) vivent dans 72 nouveaux villages ayant atteint l'état FDAL (Fin de la Défécation à l'air Libre) en 2019, pour un chiffre cumulé de 1 139 002 personnes dont 580 891 femmes ayant maintenu le statut de FDAL dans 1 808 villages de 68 cantons depuis 2014.
- Au moins 108 nouvelles personnes en situation d'handicap physique, visuel ou mental dont 55 femmes utilisent des latrines améliorées.
- 329 352 enfants (158 370 filles, 170 982 garçons) maintiennent les bonnes pratiques d'hygiène dans 1 621 écoles.



Image 10 : Station de lavage de mains dans un établissement scolaire

- L'approvisionnement en eau et promotion de l'hygiène et de l'assainissement auprès de 31 455 personnes (16 042 femmes et 15 413 hommes), victimes des inondations enregistrées par le Togo en 2019.

Institutions efficaces, gouvernance et cohésion sociale (UNDP, UNFPA, UNICEF, ILO, OIM)

Renforcement du système national de production des données

- Appui à l'élaboration de la Stratégie Nationale de Développement de la statistique de 2e Génération (SND2)
- 80 cadres nationaux ont été formés (Évaluation des ODD (3), planification du développement (74) et statistique (3)) : les ressources humaines compétentes sont disponibles et la redevabilité des institutions est renforcée.
- Le diagnostic des capacités nationales en suivi-évaluation a été réalisé afin de définir le Système Intégré de Suivi, Evaluation et de Reporting du PND et de la feuille de route 2025 du Gouvernement.
- Renforcement de capacités institutionnelles par la fourniture d'équipements, notamment matériel informatique, bureautique, de communication, matériel roulant,... (Primature, DSID, ministères de l'environnement, éducation, agriculture,...)

Appui à diverses initiatives de collecte de données et d'évaluation :

- Enquête de base pour le monitoring en temps réel dans les communautés Amies des enfants (CADE).
- Enquête sur la disponibilité des produits SR/PF ;
- Étude sur la transition de la pauvreté au Togo ;
- Préparation de la Cartographie censitaire du 5e recensement de la population et de l'habitat (RGPH5).
- Conception et utilisation de l'Application Mobile TogoInfoMICS pour diffuser les données de MICS6 : l'accès aux informations sur les enfants est facilité
- Rapport pays d'analyse du profil du dividende démographique
- Recherche action sur la Stratégie d'Accélération Vaccinale et l'Enregistrement des Naissances initiée par le Ministère de la Santé pour produire des évidences et apprécier les effets de la stratégie de l'interopérabilité entre les services de santé et ceux de l'état civil afin de documenter ladite approche.
- La finalisation d'un profil national sur les indicateurs de travail décent alignés sur les ODD

Renforcement des institutions de la république, promotion des Droits de l'Homme, accès à la justice et consolidation de la paix

- La Haute autorité de l'audiovisuel de la communication (HAAC) et la Cour constitutionnelle dotées de plans stratégiques quinquennaux pour moderniser leur fonctionnement grâce à la mise à disposition d'expertise nationale et internationale de haut niveau.
- Un mécanisme national d'échanges et de coordination de la protection des enfants entre le gouvernement, le barreau et la société civile mis en place et fonctionnel :
 - o Système de collecte et de validation des données sur la protection de l'enfant.
 - o Prise en charge de 1 614 enfants victimes de violence.
- Un appui est apporté pour la mise en place d'un Système de dénonciation virtuelle des cas de Violence Basée sur le genre (AKOFA) : 118 cas de VBG (97 femmes et 21 hommes) signalés et pris en charge.
- 14 comités préfectoraux et 136 comités cantonaux de prévention de l'extrémisme violent, relais d'information du comité national de prévention de l'extrémisme violent (CIPLEV) assurent le monitoring de l'extrémisme violent dans les régions centrale, de la Kara et des Savanes.

- 39 Comités Locaux de Paix (CLP) ont été soutenus dans leurs activités.
- 8 316 acteurs ont été formés sur diverses thématiques visant la promotion des Droits de l'Homme : amélioration de la qualité des offres de services.
- 1 040 acteurs dont 238 femmes ont été formés sur divers thématiques relatives à la prévention et à la gestion des conflits, ainsi qu'à l'extrémisme violent et la consolidation de la paix : médiation dans les conflits locaux et renforcement des interventions visant la promotion des Droits de l'Homme.
- Organisation de 7 caravanes de Paix (Peace Tour : Kara, Kpalimé, Atakpamé, Notsé, Vogan, Tsévié, Lomé) :
 - o 512 acteurs (40 % de femmes) sensibilisés sur les sujets qui alimentent les crises sociopolitiques et culturelles.
 - o 38 autorités locales (Maires, préfets, Conseillers municipaux, Chefs traditionnels) engagés pour la promotion de la paix et à la cohésion sociale.
- 30 organisations de jeunes et de la société civile soutenues sur des thématiques de Paix, Sécurité, Prévention des conflits et promotion des Droits Humains.
- Augmentation de la dénonciation des cas d'abus et exploitations faits aux enfants : 1 552 cas de dénonciation (728 concernant des filles) ont été enregistrés dont 955 cas ont été pris en charge par des mécanismes endogènes communautaires (17 filles victimes de mariage précoce).
- 28 689 Agents de sécurité ont été formés sur la gestion pacifique des foules et la protection des Droits de l'Homme et des enfants : agents outillés pour réduire les risques de violence et respecter les Droits de l'Homme.
- Fourniture de deux machines de marquage qui ont permis de marquer 80 % des armes détenues par les FDS.
- Appui au processus de destruction de plus de 6 000 armes et munitions obsolètes et illégales
- 35 responsables des FDS formés à la mise en œuvre du contrôle des armes légères afin d'assurer leur alignement avec les normes internationales.
- Dotation de 7 lieux de détention en fourneaux à gaz et/ou équipement de protection individuelle et consommables pour la lutte contre la COVID-19.
- La feuille de route pour la poursuite de la réforme administrative et la stratégie de prise en compte du genre dans l'administration publique sont disponibles.



Image 11: Formation des forces de sécurité à la gestion pacifique des foules à Lomé

- 40 femmes médiatrices communautaires civiles et FDS outillés sur le plan d'action de Beijing+25 :

o Document d'analyse pour une meilleure contribution au suivi des défis majeurs en lien avec Beijing +25 au Togo disponible.

o 113 leaders religieux (prêtres catholiques, Vodou, Pasteurs et Imams) se sont engagés à servir de relais auprès de leurs fidèles.

- 4 rapports initiaux et périodiques sont élaborés et disponibles :
 - o Rapport à mi-parcours du «3e cycle de l'examen Périodique Universelle soumis au Conseil des droits de l'homme».
 - o Rapport sur la mise en œuvre de la convention contre la torture présentée à Genève.
 - o Rapport initial du Togo sur la mise en œuvre de la convention internationale contre les disparitions forcées, validé.
 - o Rapport périodique sur la mise en œuvre du Pacte International relatif aux Droits Économiques et sociaux et culturels.

- Les revenus de 500 femmes sont améliorés à travers la mise en place de 40 plateformes multifonctionnelles.

- 219 femmes formées aux techniques de campagne électorale : 189 conseillères municipales, 12 femmes maires et 13 femmes adjoints aux maires sont élues parmi ces femmes.

Décentralisation, rapprochement des services publics et système d'état civil

- Appui au processus de décentralisation : textes juridiques relatifs à la décentralisation disponibles, appui au fonctionnement des nouvelles communes.

- Élaboration de plans locaux de développement dans 5 communes (Lacs1, Agoényivé 5, Agou1, Kozah 2, Oti 2).

- Équipements informatiques et matériels acquis pour 60 communes dans les cinq régions du pays.

- Appui à la réalisation de l'étude sur la perception et le coût de la corruption au Togo.

- 8 maisons de justice (Baguida, Agoényivé, Dapaong, Cinkassé, Kétau, Kpélé, Anié, Zanguéra) dotées d'un protocole de gestion des cas de litige pour professionnaliser et améliorer la qualité des services offerts par les maisons de justice (623 cas dont 15 % soumis par les femmes en 2019 et 869 cas en 2020).

- Appui aux services d'état civil : identité juridique assurée et opportunités socioéconomiques offertes aux bénéficiaires.

o 47 457 personnes (dont 87 % d'enfants) ont bénéficié de l'acte de naissance

o Certificat de nationalité établi à 2 942 personnes dont 39,25 % de femmes

o Carte nationale d'identité établie pour 2 782 personnes

- Amélioration des relations civilo-militaires notamment à travers l'appui aux services de santé des armées dans l'organisation des Actions Médicales Gratuites (AMG) : 10 497 patients (Mandouri, Djarkpanga et Akébou) ont bénéficié des soins médicaux (chirurgicaux, ophtalmologiques, gynécologiques, pédiatriques, etc.)

- 10 commissariats de police et 02 brigades de gendarmerie ont été aménagés conformément aux normes de fonctionnalité et intégration d'« Espaces Amis des Enfants » : 1 310 enfants (352 filles) pris en charge dans les lieux de détention.

3.3. Progrès nationaux pour atteindre les laissés-pour-compte

Les Nations Unies au cours de la période 2019-2020 ont porté une attention particulière sur la prise en compte des personnes laissés pour compte ou à risque d'être laissés pour compte. Ainsi, les agences, fonds et programmes ont collaboré avec les autorités nationales et la société civile dans le développement d'outils stratégiques pour la prise en compte des droits des personnes les plus vulnérables notamment le soutien à la mise en place d'une Stratégie nationale de financement de la santé vers la couverture santé universelle et à la validation de la Politique nationale de protection sociale.



Le FFM finance la rénovation de la maternité de Kambolé depuis 2016

Pour Mohibatou ONIAKITAN, 34 ans et mère de 4 enfants, c'est une joie énorme. « Aujourd'hui, tout a changé et plus rien ne nous inquiète comme avant. Mon premier enfant est né dans cette maternité en 2005. À cette époque, personne n'avait envie d'enfanter ici. Le cadre était restreint et malpropre. Le centre ne disposait d'aucun matériel et la sage-femme était laissée à elle-même. C'était toujours pareil lorsque mon deuxième bébé est né en 2008. Par contre en 2016 et 2019, j'ai successivement donné naissance à mes troisième et quatrième enfants. À ce moment, tout avait changé. La rénovation de la maternité a apporté un grand soulagement : il n'y a plus de saleté et de moisissures sur les murs, ni de fourmis. En plus, elle dispose désormais des machines pour faciliter la délivrance. Vraiment merci aux donateurs qui nous ont soulagés. »

Ces changements sont intervenus grâce au Fonds Français Muskoka (FFM) qui, depuis 2014, a permis la rénovation de la Maternité de Kambolé qui dispose du statut SONU (Soins Obstétricaux et Néonataux d'Urgence) de Type B. Avec un personnel composé d'une sage-femme, d'une accoucheuse auxiliaire d'État ainsi que de trois matrones, les services relatifs aux sept fonctions signalétiques SONU y sont assurés continuellement.

Mme Mohibatou ANIAKITAN à la maternité de Kambolé

Dans le contexte de la COVID-19, les Nations Unies ont appuyé diverses études et évaluations qui ont aidé à mieux appréhender l'impact de la pandémie sur l'économie informelle, les travailleurs vulnérables, les jeunes filles, les ménages... De nombreux appuis directs dans les communautés ont permis de toucher et de soulager des personnes dans le besoin :

- 3 698 (soit 18 490 personnes) ménages touchés par les inondations de 2019 ont bénéficié d'appuis en vivres et non-vivres.

- 1 139 002 personnes des zones les plus reculées utilisent des latrines appropriées.

- 31 455 personnes bénéficient de l'eau potable.

Pour répondre aux impacts multidimensionnels de la crise, 500 ménages (2 500 personnes) en quarantaine du fait de la COVID-19 ont bénéficié d'appui alimentaire. Au-delà, des actions spécifiques ont été menées à l'endroit des cibles vulnérables telles que les enfants, les personnes handicapées, les réfugiés, les migrants, les PVVIH et les travailleurs.

3.3.1. Enfants

Les interventions visant l'épanouissement des enfants ont touché différents domaines notamment, l'établissement des pièces d'identité, la protection contre les abus, violences et exploitations, la santé, l'éducation, l'eau, l'hygiène et l'assainissement.

Impacts vis-à-vis des enfants et leurs familles

	Accès à l'identité	40 728 enfants ont obtenu un acte de naissance
	Prévention des violences et abus	1 614 enfants victimes de situations de violence pris en charge
	Santé	709 518 enfants (0-59 mois) vaccinés contre la poliomyélite 80% de couverture vaccinale en Penta 3.
	Nutrition	45 000 ménages (225 000 personnes) bénéficiaires d'assistance alimentaire
	Education	238 000 enfants appuyés pour l'enseignement en ligne



Image 12 : Des enfants heureux de leurs conditions de vie améliorées

3.3.2. Personnes handicapées

L'intérêt pour la question du handicap et l'inclusion s'est matérialisée par l'élaboration du Plan d'action du Système des Nations Unies pour l'inclusion du handicap. Des interventions spécifiques à l'endroit des personnes handicapées ont été menées dont la mise à disposition de latrines améliorées au profit de plus d'une centaine de ménages de personnes handicapées.

3.3.3. Réfugiés et migrants

Les réfugiés et les migrants ont fait l'objet d'une attention particulière, surtout dans le contexte de la pandémie à la COVID-19 à travers des interventions ciblées à leur endroit. Ainsi, 228 réfugiés ont été accompagnés dans la création de micro entreprises. 146 réfugiés (dont 82 femmes) porteurs de comorbidité et de maladies sous-jacentes ont été appuyés en médicaments pour leur permettre de se protéger. 1 058 ménages (2 554 personnes) de réfugiés et demandeurs d'asile ont bénéficié d'une assistance alimentaire sous forme de Cash par transfert.

En ce qui concerne les migrants, 86 Migrants retournés volontairement en 2019 et 2020 ont pu bénéficier de l'aide dans la création de microentreprises.

3.3.4. Jeunes

Pour une prise en compte adéquate des droits des jeunes, le Système des Nations Unies a soutenu la mise en place des initiatives de promotion de l'auto-emploi et de l'entrepreneuriat :

- 10 business plans développés dont 5 financés.
- Fonctionnement de 76 jeunes entreprises soutenu pour faire face à l'impact de la COVID-19.
- 100 jeunes agriculteurs (issus des 5 régions) ont eu leurs capacités renforcées en agroécologie et en restauration des paysages forestiers.
- Accompagnement aux associations de jeunes qui mènent des actions de prévention des conflits et d'édification de la paix
- Club de jeunes élèves créés dans les communes de Kloto 1, Oti 1 et Tchaoudjo 1 qui ont fait la paire éducation sur la prévention des conflits et les droits des filles dans les écoles et les lieux publics.



Image 13 : Les jeunes engagés pour la paix et le développement dans le cadre de UN75 au Togo

- Pour donner plus d'opportunités aux jeunes dans leur développement personnel, les Nations Unies ont accompagné la santé sexuelle et reproductive en faisant passer la prévalence contraceptive moderne de 20,40 % en 2017 (enquête MICS) à 23,1 % en 2020 (estimation Track 20 de FP 2020) .

3.3.5. Personnes âgées

Réalisation d'une Cartographie des interventions et des intervenants en santé des personnes âgées au Togo qui a permis de : 1) de décrire le profil sociodémographique des personnes âgées au Togo, 2) de recenser les problèmes prioritaires de santé auxquelles sont confrontées les personnes âgées, 3) de répertorier les structures qui interviennent dans leur prise en charge, 4) de décrire l'organisation de la prise en charge, et 5) de proposer des actions pour l'amélioration de leur santé au Togo.

3.3.6. Personnes vivant avec le VIH

Données	2019	2020
Nombre de PVVIH	120 000	110 000
PVVIH connaissant leur statut	73 %	76 %
PVVIH sous traitement	64 %	72 %
Couverture pédiatrique	46 %	47 %
Femmes enceinte séropositives ayant accès aux ARV	76 %	63 %

La dispensation multi-mois des ARV de 3 mois a démarré et est en cours de mise à l'échelle ; cela permet d'améliorer la rétention des PVVIH dans les soins et une suppression virale.

Afin d'améliorer la qualité des données et le suivi du traitement du patient sous ARV, l'évaluation du système de suivi et de surveillance du VIH basée sur le cas et sur l'utilisation d'un code d'identifiant unique, est en cours.

Plusieurs documents de politique et de planification stratégique ont été élaborés. En 2020, une deuxième enquête sur la mesure de l'index de stigmatisation et la discrimination des PVVIH a été menée dont les résultats permettront de mieux planifier les interventions stratégiques dans le domaine des droits humains et genre, afin de réduire les inégalités dans l'accès aux services de prévention et de soins du VIH et de ne laisser personne pour compte.

Dans le contexte de la COVID-19, des actions spécifiques de protection contre la stigmatisation et la discrimination (soutien à 25 ONG et Association de PPVIH) ainsi que des interventions visant la protection des PVVIH en tant que personnes vulnérables ont été menées (don en kits sanitaires et soutien alimentaire à 3 000 ménages soit 15 000 personnes). Le Fonds Mondial a accordé un financement de 40 782 956 euros pour la subvention VIH au Togo, pour la période de 2021-2023. Le suivi communautaire est

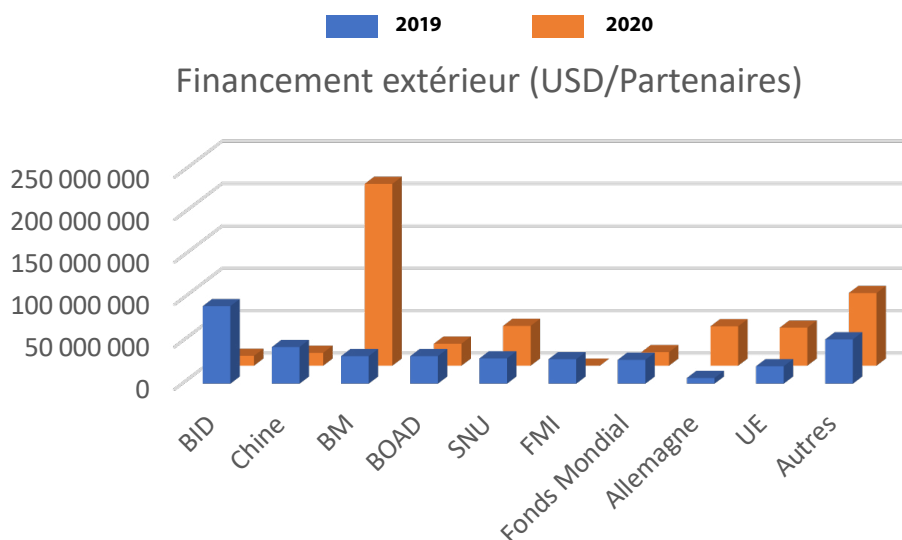
renforcé ; de même l'USAID à travers les fonds PEPFAR, a alloué au Togo, une subvention de 9 millions de dollars USD pour renforcer le dépistage et le traitement du VIH pour la période 2019-2021.

3.4. Financement de l'Agenda 2030

L'aide publique au développement au Togo a connu une croissance importante sur les 10 dernières années, passant de 366,1 Millions USD environ à 507,3 Millions USD, soit une hausse de près de 39 %. L'aide publique au développement présente les caractéristiques suivantes :

- Une diversification limitée des partenaires : on passe de 15 à 19 partenaires principaux en 10 ans ;
- Une part plus importante des dons par rapport aux prêts : l'APD était constituée de 1/3 de dons en 2010 et 4/5e en 2019 ;
- Une plus grande concentration de l'aide : les 5 premiers en 2010 (dont 1 seul bilatéral : la Chine) représentaient 62 %, tandis qu'en 2019, les 5 premiers (dont 1 seul bilatéral : l'Allemagne) représentaient 75 % ;
- Une place prépondérante des IFIs en 2019, avec 53 % de l'aide.

Figure 4 : principaux partenaires du pays



Source : Données recueillies du «bilan de la coopération au développement au Togo de 2010 à 2019»

Pour l'année 2020, la pandémie de la COVID-19 a constitué un choc sans précédent au niveau mondial, avec des répercussions importantes pour le Togo au niveau endogène et à travers les pays partenaires et voisins.

Même si les chiffres du financement extérieur ne sont pas encore connus, certaines tendances sont à noter :

- Le repositionnement de l'aide sur les secteurs impactés : santé, protection sociale ;
- La libération anticipée de certains appuis budgétaires (BAD, Banque Mondiale) pour permettre au gouvernement de financer ses mesures de riposte et de mitigation de l'impact socio-économique ;
- Une légère augmentation de la dette publique passant de 70,9 % du PIB en 2019 à 71 % du PIB en 2020, hausse qui serait soutenue par une augmentation de la dette extérieure⁶.

Concernant les Nations-Unies, malgré la pandémie, l'appui apporté aux priorités nationales a concerné 15 ODD⁷ sur les 17.

Les ressources mises en œuvre proviennent des fonds propres des agences, des ressources venant des initiatives globales des Nations-Unies, notamment PBF, SDG Fund et des partenariats avec les IFIs, les partenaires bi et multilatéraux, le gouvernement et ONG / Association / Fondations.

6 «Dynamiser l'investissement privé pour plus de croissance et d'emplois», Rapport sur la situation économique au Togo, Banque Mondiale, Août 2020, page 13.

7 Seuls les ODD 11 et 14 ne sont pas ciblés.

Figure 5 : Affectation des ressources par ODD

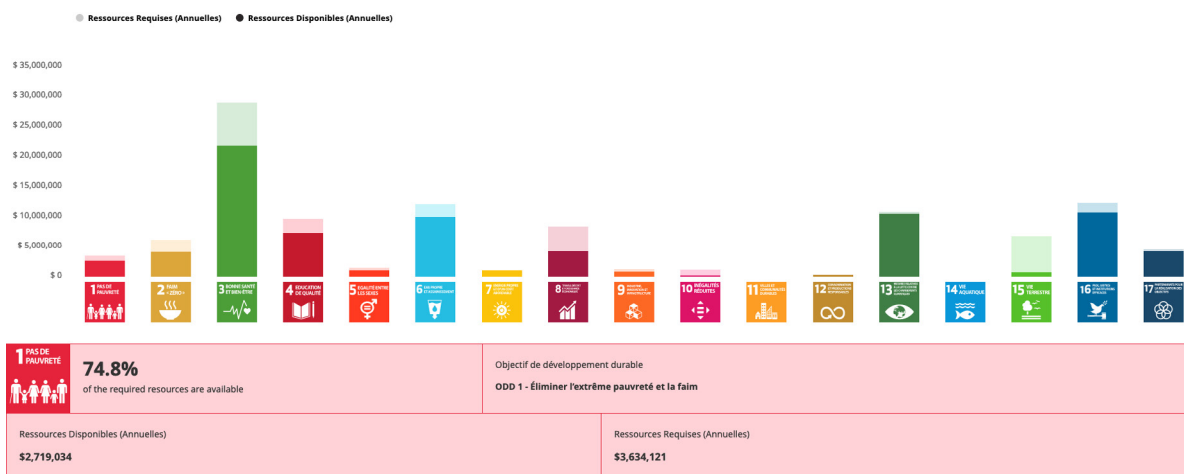
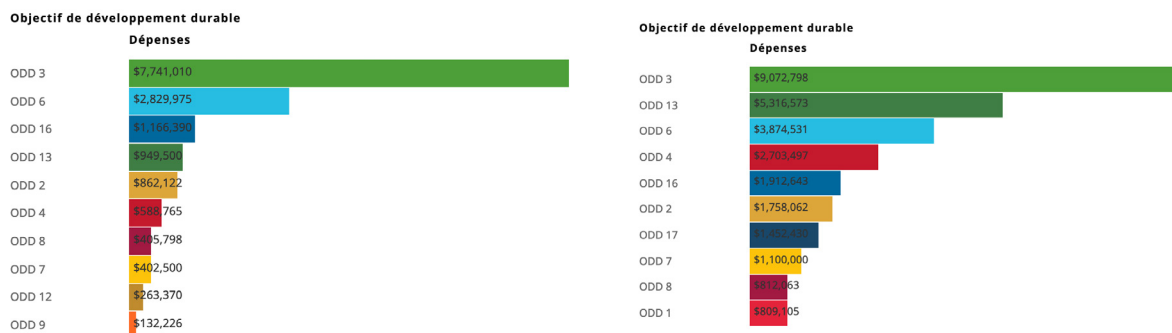


Figure 6 : ODD les mieux financés en 2019 et 2020



De manière générale, les ODD 1, 2 et 3 ont connu des avancées qui vont permettre de maintenir une trajectoire, malgré la crise liée à la pandémie de la COVID 19.

Dans la mise en œuvre de la vision du gouvernement, le Budget national pour 2021 consacre notamment une hausse de 10,8 % des allocations aux secteurs sociaux (dont une hausse de 68 % pour l'eau et de l'hydraulique villageoise, 12 % pour l'éducation), une augmentation de 27 % des allocations au titre du Ministère de l'environnement, une hausse des dépenses et projets d'investissement de 31 % en 2021 par rapport à 2020.

Afin d'assurer un financement durable du développement et plus spécifiquement des ODD au Togo, l'UNCT a identifié et cofinancé avec le SDG Fund, un programme qui vise à : (i) Évaluer les possibilités et les contraintes de mobilisation des ressources et les besoins en capacités, pour permettre de concevoir l'architecture du financement des ODD, (ii) Formuler et mettre en œuvre une stratégie de financement durable, (iii) Renforcer l'intégration des ODD dans les stratégies de développement, le suivi et l'évaluation du financement du développement et (iv) Renforcer la gouvernance et la coordination institutionnelle par le biais d'actions de sensibilisation et de conseil et le renforcement des capacités des acteurs.

3.5. Cohérence, efficacité et efficience des Nations Unies

Depuis le 1er janvier 2019, toutes les agences du SNU au Togo sont engagées dans la réforme avec leur participation effective au Cadre de coopération entre le système des Nations Unies et le Gouvernement togolais. Les instances de gouvernance du cadre

de coopération au sein du système des Nations Unies (Comité des Programmes, Comité Suivi-Evaluation, Comité des Opérations) sont présidées par des chefs d'agence. Les réunions se tiennent à des fréquences régulières et permettent d'avancer l'agenda commun du système des Nations Unies. En 2019 et 2020, la présence du SNU s'est renforcée avec la transformation du Bureau pays du PAM en représentation, l'accroissement du personnel de l'OIM et le déploiement du personnel de l'ONUDC.



Image 14: L'équipe de pays avec Mme le Premier Ministre

La réforme a été bien accueillie par les autorités togolaises qui se sont engagées sans condition dans la nouvelle forme de coopération définie par les Etats membres. Le dialogue de politique avec le gouvernement est constructif et efficace, et les Nations Unies jouissent d'une relation de confiance avec les partenaires

nationaux, y compris à travers des rencontres conjointes de haut niveau avec le Premier Ministre, la Présidente de l'Assemblée Nationale, les universités et le secteur privé.

De même, les partenaires techniques et financiers comprennent de mieux en mieux les nouveaux modes opératoires des Nations Unies et soutiennent l'élan de cohérence du système dans son ensemble.

Les agences non résidentes participent régulièrement aux réunions de UNCT qui sont tenues en ligne et contribuent au déploiement de l'assistance technique au gouvernement. Ainsi, UNEP sans avoir de la présence, participe activement au résultat 2 du CCD sur la durabilité environnementale et les changements climatiques. ONUFEMMES participe au projet MUSKOKA avec un focus sur l'intégration du genre. L'UNCT bénéficie régulièrement des avis et conseils du Haut-Commissariat des droits de l'Homme. UNOCHA a apporté un important appui à l'équipe de pays et aux autorités nationales en 2019 pour la réponse aux inondations. L'initiative sur la capacité de réduction des catastrophes a accompagné les autorités dans l'élaboration d'un plan d'action pour la prévention et la gestion des risques. En 2020, OCHA a appuyé la préparation du plan de réponse humanitaire à la pandémie. En 2020, le Haut-Commissariat aux droits de l'homme et l'Organisation internationale du tourisme (OIT) ont contribué à l'analyse sur l'impact socioéconomique de la COVID-19. Ces contributions diverses et variées, construites sur les avantages comparatifs de toutes les agences, renforcent la qualité des analyses, l'intégration des solutions et la qualité de l'impact de la contribution du SNU.

Les initiatives conjointes s'inscrivent dans la même dynamique de fédérer les forces des entités individuelles pour délivrer mieux ensemble. Il en va ainsi du projet d'appui au financement du développement lancé en 2020, qui se propose sur la base de l'expertise du PNUD sur les financements du développement et de l'UNICEF sur le budget social de soutenir la mise en place d'un cadre intégré de financement du développement afin de mieux tracer les ressources et les orienter vers les secteurs prioritaires les moins financés. Les projets conjoints de prévention des conflits participent à la même approche avec l'implication de l'UNICEF et de l'UNFPA en vue de la participation des enfants et des jeunes dans les processus de prévention de l'extrémisme violent, de gestion des conflits et de promotion de la paix en lien avec les acteurs institutionnels aussi bien au niveau local que central. Le projet Contact tracing qui a mobilisé l'OMS, le PAM, le PNUD, l'UNFPA et l'UNICEF, a permis de renforcer les capacités des structures communautaires pour la surveillance à base communautaire, la recherche et le suivi des personnes contacts des personnes dépistées positives à la COVID-19. Le projet MUSKOKA réunit UNICEF, ONUFEMMES, UNFPA et l'OMS autour des objectifs de renforcement dans la prise en charge intégrée des maladies de l'enfant, la nutrition mère-enfant, le suivi des grossesses, les naissances et post-partum, la santé sexuelle et reproductive et la santé des adolescentes.

Engagement soutenu avec la partie nationale : afin d'assurer la transparence dans la réalisation du CCD et répondre au devoir de responsabilité du système des Nations Unies, les groupes de résultats sont ouverts à la participation des techniciens des ministères sectoriels de la partie nationale. Certes les obligations de distanciation physique dues aux mesures de réponse à la pandémie n'ont pas permis la réunion en présentiel des groupes de résultats et les interactions avec la partie nationale en 2020. Mais une formule alternative a aidé à recueillir les avis et contributions des acteurs sectoriels dans l'élaboration du plan de travail conjoint 2020 – 2021. La décision a été également prise d'une coprésidence des groupes de résultats par les deux parties.

Efficacité opérationnelle : afin de renforcer son efficacité dans

la mise en œuvre opérationnelle de ses interventions, le SNU a élaboré sa stratégie opérationnelle 2020 – 2023 autour de 17 services communs. La mise en œuvre de la stratégie devrait entraîner une économie d'environ 1 550 000 dollars sur la période. Par ailleurs, afin de réaliser une économie d'échelle à l'occasion des interventions prévues dans la région des savanes, le SNU a ouvert depuis décembre 2020 un bureau conjoint à Dapaong pour accueillir les activités du PNUD, de l'UNICEF et de l'UNFPA.

Dialogue et Communication conjoints : Entre mai et octobre 2020, dans le cadre du 75e anniversaire des Nations Unies, l'équipe de pays a développé et mis en œuvre un plan de dialogue multi acteurs et intergénérationnel sur le monde de demain. Cette campagne a été l'occasion d'engager des hommes et femmes de médias, des universitaires, des organisations de jeunesse, des réfugiés, des membres de clubs services, des élèves et étudiants des zones rurales et urbaines dans des échanges sur les questions préoccupantes pour le développement. En parallèle, plus de 42 000 Togolaises et Togolais ont partagé leurs opinions sur les enjeux du monde à travers une enquête en ligne.

Au début de la pandémie de la COVID-19, le Système des Nations Unies a développé à travers le groupe de communication, un plan conjoint de communication qui a permis d'harmoniser les actions de communication de toutes les agences.

3.6. Contraintes, défis et opportunités

Malgré les avancées observées dans la mise en œuvre de la réforme et les résultats obtenus dans la réalisation du cadre de coopération, certains facteurs contextuels, structurels et organisationnels limitent la marche vers la réalisation des résultats. Ces facteurs constituent à la fois des défis et des opportunités pour améliorer l'efficacité des interventions et renforcer l'impact au profit des populations togolaises. Il s'agit de :

- **Mise en place et fonctionnement des organes conjoints de gouvernance** : La signature en février 2021 de l'arrêté portant création, organisation et fonctionnement des instances de coordination du CCD par le ministère du plan crée un momentum pour le renforcement de la coordination et du leadership national.
- **Pandémie de la COVID -19** : La réallocation des ressources pour répondre à la riposte contre la COVID-19 a pour effet de retarder la réalisation de certains résultats programmés dans le CCD. Par ailleurs, les mesures sanitaires mises en place dont les limitations de mouvements et les bouclages ont limité les possibilités de mise en œuvre des interventions et retardent par conséquent les perspectives de réalisation rapide des résultats.
- **Changements institutionnels** : Le positionnement du Ministère de la planification du développement et de la coopération à la présidence de la République est une opportunité pour porter le plaidoyer et accompagner les réformes tendant à créer un environnement favorable à la réalisation de l'agenda 2030.
- **Cadre stratégique national** : Avec l'adoption d'une nouvelle feuille de route gouvernementale 2020-2025, intervient un changement de l'horizon temporel initial du PND 2018-2022 auquel est aligné le CCD. Il sera donc nécessaire de réviser le CCD à la lumière de l'actualisation de l'analyse commune de pays et des changements au niveau des objectifs de développement du pays.
- **Mobilisation des ressources pour le CCD** : Le budget associé à la réalisation du CCD reste difficile à mobiliser en raison de l'éventail réduit de partenaires financiers bilatéraux

et multilatéraux présents ou accompagnant le Togo. Par ailleurs, les modalités de financement utilisées par ces bailleurs, entre appui budgétaire et mise en œuvre directe par des partenaires de réalisation, réduisent les possibilités de mobilisation de ressources.

- **Disponibilité des données statistiques :** L'élaboration du présent rapport a révélé les efforts à déployer par l'ensemble des partenaires pour la collecte et la disponibilité des données, véritables outils d'aide à la décision qui permettent de mesurer les progrès au niveau macro et de prendre les actions correctives appropriées.

3.7. Aperçu financier et mobilisation des ressources

Dépenses 2019 (\$)	Dépenses 2020 (\$)
15 198 994	29 112 787

Figure 7 : Financement du CCD par axe stratégique

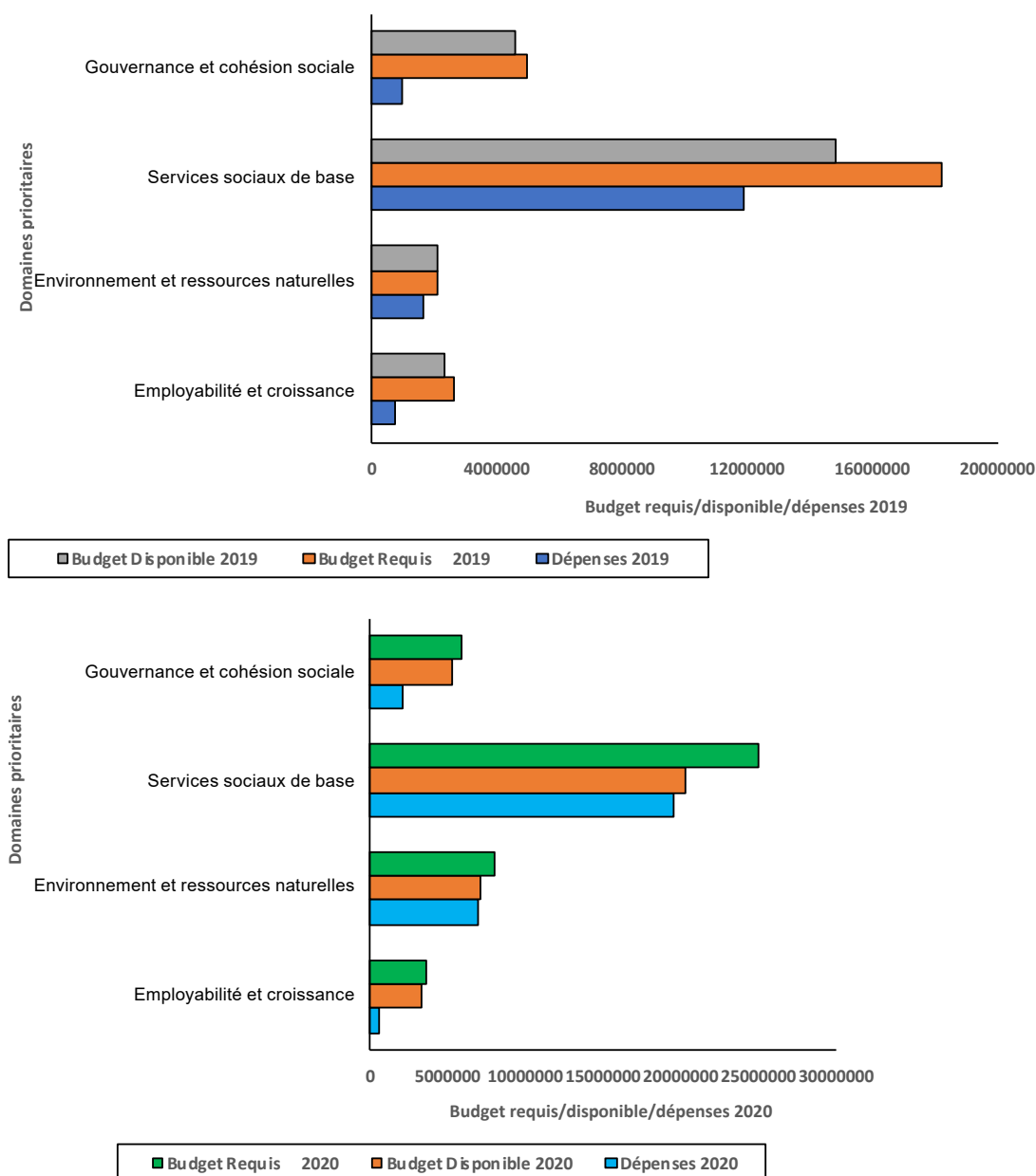
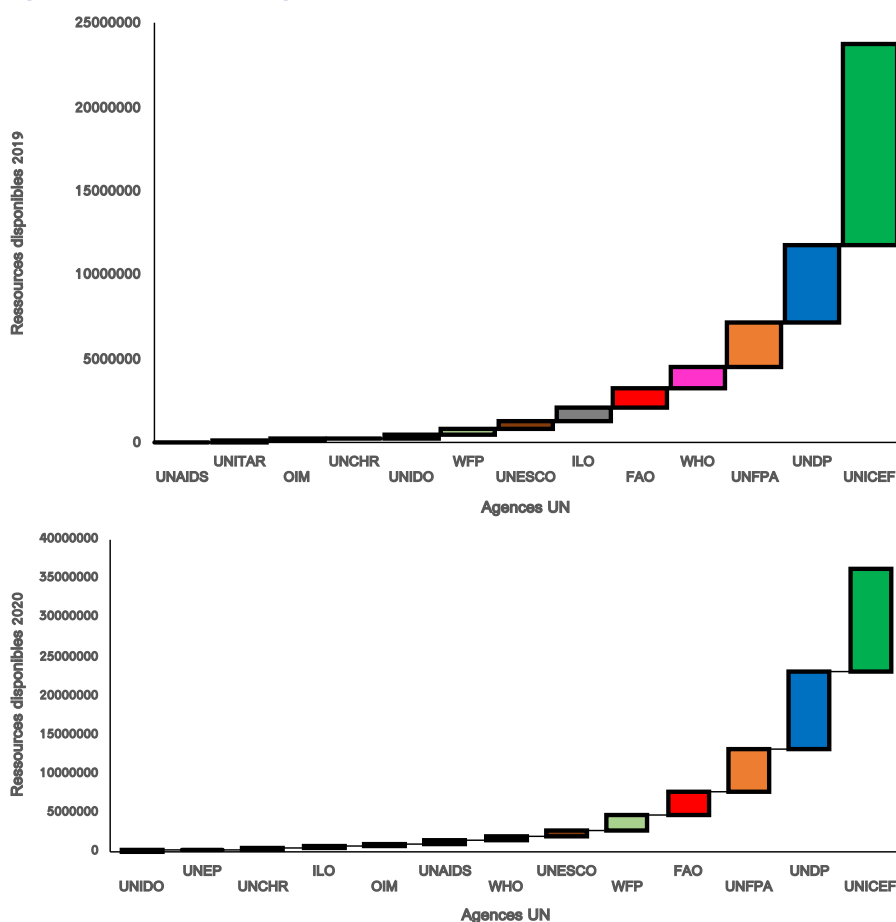


Figure 8 : Contribution des agences au financement du CCD



CHAPITRE 4 : LES PRIORITÉS DES NATIONS UNIES POUR 2021

En 2021, l'actuel CCD sera à sa troisième année de mise en œuvre. La pandémie COVID-19 a focalisé les attentions, limité les opérations de terrain et induit une reprogrammation d'un tiers des ressources au cours de la deuxième année. La perspective de la vaccination et de l'immunisation communautaire associée permet d'espérer une normalisation progressive de la situation. Une telle normalisation offrirait de meilleures possibilités de travail permettant ainsi une mise en œuvre plus fluide du plan de travail annuel 2021.

4.1. Renforcement de la planification stratégique et des partenariats

En 2021, le SNU travaillera de concert avec ses différents partenaires pour améliorer la planification et la mise en œuvre du CCD à travers le renforcement des instances de gouvernance, l'actualisation de l'analyse commune de pays (CCA), l'élaboration d'une stratégie de partenariat et de mobilisation de ressources, le renforcement de l'impact de son appui par des convergences accrues entre les agences, et une meilleure prise en compte

des thématiques mandataires telles que le genre (stratégie d'intégration du genre), droits humains (appui à la mise en œuvre du plan stratégique de la CNDH, appui au rapport EPU) et le renforcement de la plateforme de réduction des risques de catastrophes.

4.2. Appuis à la mise en œuvre de la feuille de route

PPour la mise en œuvre de ses appuis, le SNU prévoit un financement de 41 000 000 dollars. Ces ressources, tout en servant à la mise en œuvre du plan de réponse socioéconomique, contribueront à l'exécution de la feuille de route gouvernementale, outil de programmation principal pour orienter l'action de l'État en vue d'accélérer la réalisation de l'Agenda 2030. Les interventions prévues par le SNU en 2021 sont en parfaite adéquation avec les trois axes stratégiques de la feuille de route : (i) le renforcement de l'inclusion et l'harmonie sociales et la consolidation de la paix, (ii) la dynamisation de la création d'emplois et (iii) la modernisation et le renforcement des structures de l'État. Pour y parvenir, les actions du SNU se concentreront autour de 4 projets et 5 réformes (politique foncière agricole, modernisation du code du travail, renforcement des mécanismes d'appui aux TPME, décentralisation de l'État, réforme de la législation environnementale). De même, des domaines prioritaires tels que la sécurité, la paix et la justice et la décentralisation feront l'objet d'une attention particulière.

Projets de la feuille de route gouvernementale	Interventions du Système des Nations Unies	Agences impliquées	Budget USD
P1 : Attribution de l'identité	Appui au RGPH_V, Plaidoyer pour la révision de la loi sur la Nationalité, Digitalisation des services d'état civil municipaux, Enregistrement des naissances, Identifiant unique pour PVIH	OMS, ONUSIDA, UNICEF, HCR, PNUD, UNFPA	1 135 050
P2 : Couverture santé Universelle	Survie de l'enfant, appui PVIH, Finances publiques en faveur des enfants, AMU, assurance maladie du secteur informel, paquet de soins intégrés, santé sexuelle et de la reproduction, rénovation CHU SO	PAM, UNICEF, OMS, PNUD, UNFPA, ONUSIDA HCR, BIT, Banque Mondiale	7 133 204
P 12 : Amélioration des rendements agricoles	Eco villages, agritechhub, chaînes de valeurs, systèmes Alimentaires, accès aux marchés, sécurité alimentaire et moyens d'existence	PAM, FAO, PNUD, OIM, ONUDI, HCR	6 225 218
P 35 : Réponse aux risques climatiques	Préparation aux urgences, restauration paysagère, Renforcement de la résilience des communautés	PAM, FAO, UNEP, PNUD	5 523 922
Priorité: sécurité, paix et justice pour tous	Prévention de l'extrémisme violent, sécurité aux frontières, justice juvénile, prévention des conflits, appui à la justice, promotion et protection des Droits de l'Homme	PNUD, UNICEF, OIM, UNFPA	2 088 244

PRINCIPALES ABREVIATIONS

AFD	Agence Française de Développement
APD	Aide publique au développement
BAD	Banque africaine de développement
BIT	Bureau international du travail
CCA	Analyse commune de pays
CCD	Cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable
CIPLEV	Comité interministériel pour la prévention et la lutte contre l'extrémisme violent
CNDH	Commission nationale des droits de l'homme
COVID 19	Virus SARS-CoV-2 2019
EPU	Examen périodique universel
FAO	Fonds des Nations Unies pour l'agriculture
FEM	Fonds pour l'environnement mondial
FIDA	Fonds international de développement agricole
FMM	Fonds Français Muskoka
GAVI	Global Alliance for Vaccines and Immunization
GIEC	Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat
GIZ	Agence de coopération internationale allemande pour le développement
HAAC	Haute autorité de l'audiovisuel et de la communication
INSEED	Institut national de la statistique et des études économiques et démographiques
ITRA	Institut Togolais de Recherche Agronomique
MICS	Enquête à indicateurs multiples
ODD	Objectif de développement durable
OIM	Organisation internationale pour les migrations
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONU	Organisation des Nations Unies
ONU Femmes	Entité des Nations unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes
ONUSIDA	Programme commun des Nations unies sur le VIH /Sida
PBF	Fonds de consolidation de la paix
PND	Plan national de développement
PNUD	Programme des Nations unies pour le développement
PVIH	Personnes vivant avec le virus de l'immunodéficience humaine
ProMIFA	Projet de Mécanisme incitatif de financement agricole
PSE	Plan sectoriel de l'éducation
RGPH5	Cinquième recensement général de la population et de l'habitat
SDG-F	Sustainable Development Goals Fund
SNDS2	Stratégie Nationale de Développement de la statistique de 2ième Génération
SNU	Système des Nations Unies
SONU	Soins Obstétricaux et Néonataux d'Urgence
TPME	Très petites et moyennes entreprises
UE	Union Européenne
UNHCR	Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés
UNCT	Equipe pays des Nations Unies
UNEP	Programme des Nations Unies pour l'Environnement
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture
UNFPA	Fonds des Nations Unies pour la population
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
UNOCHA	Bureau des Nations Unies pour la Coordination Humanitaire
UNREC	Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Afrique
USAID	Agence des Etats Unis pour l'Aide au Développement
VBG	Violences basées sur le genre
WASH	Eau, hygiène et assainissement
WFP	Programme alimentaire mondial